

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 13 décembre 2021.

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur., tenue lundi le 13 décembre 2021 à dix-neuf heures quarante-cinq (19h45), à la salle du conseil du Centre communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;
M^{me} Nellie Fleury, conseillère au district no 3;
M. Sabin Westerberg, conseiller au district no 4;
M. Keven Renaud, conseiller au district no 5;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Signification de l'avis de convocation;
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Adoption du budget 2022;
- 5.0 Période de questions des citoyens ;
- 6.0 Levée de la séance spéciale.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance spéciale.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tel que le stipule l'article 153 du Code Municipal, Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R. 2021-364

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée

4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

R. 2021-365

Le maire dresse les faits saillants des prévisions budgétaires 2022. Par la suite, le directeur général fait lecture de ces prévisions budgétaires.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Harvey, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption des prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2022 telles que déposées, dont voici un résumé :

REVENUS

- Taxes foncières	1 789 142 \$
- Compensation et tarification	895 124 \$
- Paiement tenant lieu de taxes	690 949 \$
- Services rendus	233 041 \$
- Imposition de droits	45 000 \$
- Amendes et pénalités	3 000 \$
- Intérêts	15 500 \$
- Autres revenus	0 \$
- Transferts	281 281 \$
TOTAL DES REVENUS	3 953 037 \$

DÉPENSES

- Administration générale	484 218 \$
- Sécurité publique	339 511 \$
- Transport	852 791 \$
- Hygiène de milieu	440 436 \$
- Santé et bien-être	113 245 \$
- Aménagement, urbanisme & développement	190 581 \$
- Activités récréatives & culturelles	722 150 \$
- Frais de financement	215 950 \$

TOTAL DES DÉPENSES

3 358 882 \$

Excédant des activités financières avant
Conciliation 594 155 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Remboursement du capital	(361 936 \$)
Transfert à l'état d'investissement	(208 950 \$)
Virement aux fonds réservés	(23 269 \$)

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

R. 2021-366

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De lever la présente séance spéciale à 19h55.

Adoptée

LOUIS OUELLET,
Maire

NORMAND DESGAGNÉ,
Directeur général et secrétaire-trésorier